

Terres et seigneurs en Donziais  
Châtellenie d'Entrains

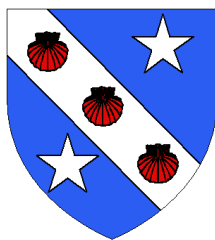


Le petit château du Colombier, à Etais-la-Sauvin, construit au XVIIIème siècle dans le goût de la Renaissance et modifié depuis, a pris la place d'une ancienne demeure seigneuriale dont aucune trace ne subsiste. Une chapelle, construite en pierre d'Aubigny, lui a été adjointe en 1850.

Le Colombier présente la caractéristique remarquable d'être détenu par la même famille – les Mullot - en ligne directe depuis son origine, il y a près de cinq cents ans.



## FAMILLE de MULLOT



*En Nivernais* : « d'azur à la bande d'argent chargée de trois coquilles de gueules, et à deux étoiles aussi d'argent »



*Vitrail de l'église St-Pierre-aux-liens d'Etai-la-Sauvin*

### 1/ Regnault de MULLOT (+ avt. 1522)

Premier connu de cette famille originaire de la Puisaye donziais.

Eyr, sgr du Colombier, La Motte-Panardin (au milieu du Bois-Panardin, à Billy) et Aubigny (à Taingy), capitaine et gouverneur de Druyes, valet de chambre de Françoise d'Albret, ctesse de Nevers (1500), dame de Druyes.

X **Albine de BEAUMONT, dite « d'Espeuilles »**, dame d'honneur de la Ctesse de Nevers (*filie de Guillaume, sgr d'Espeuilles, Roches, Marré, Echanson du Cte de Nevers...*) issue de la lignée de Beaumont-sur-Serein (89), sortie au XIIIème siècle des anciens sires de Seignelay.

Regnault de Mullot était mort avant le 17 décembre 1522, sa veuve reçoit de Françoise d'Albret lettres portant donation d'un bois sis à Saint-Etienne-les-Billy. Aubine d'Espeuilles, ayant procédé à la recherche des terres usurpées sur le domaine des comtes par leurs censitaires des châtellenies de Druyes et d'Etai, reçut par lettres du 15 février 1526 de la comtesse Charlotte d'Albret, donation à titre de plain fief de 310 arpents ainsi usurpés. En outre, ces lettres érigent en fief 343 arpents sis à La Poëse et au Fey, que feu Regnault et sa femme tenaient auparavant à cens et rentes.

Elle figure parmi les femmes de la comtesse, dans l'état pour 1491 de la maison de Jean de Bourgogne, dont Françoise d'Albret était veuve quand elle fit les donations précédentes.



*Le château d'Espeilles (à Montapas)*

D'où :

- *Charles X Renée du Deffand, dame de Sémentron, sp*
- **Alain, qui suit**

## **2/ Alain de MULLOT (+ 1574)**

Eyr, sgr de la Motte-Panardin, Le Colombier en pie., Aubigny....Capitaine et Gouverneur de Druyes.



*Château comtal de Druyes*

Il rend foi et hommage au duc en 1557. Le 4 février 1574, eut lieu le partage de ses biens entre ses enfants. Ses enfants Charles, Jean, François et Richard, ont été confirmés dans leur noblesse par ordonnance du 11 février 1599.

X 1538 **Jeanne de LANVAULT** (*filie de Pierre, sgr de Mons-le-Brosseau et Crain, et d'Isabeau David*)

D'où :

- **Charles, qui suit**
- *Richard, sgr du Fey X Marguerite de Martinet, d'où post.*
- *Jean, sgr d'Aubigny X Charlotte de Montigny, d'où post.*
- **François, qui suivra en 3bis**
- *Marie X Jean de Masquin*
- *Albine X Philibert de Varigny*

### **3/ Charles de MULLOT**

Sgr du Colombier, La Motte-Panardin, Monfroin, Sougères, Capitaine de Druyes et Montenoison, Gd-Ecuyer du Nivernois, Guidon de 50 hommes d'armes sous François de La Rivière (1588)

X 1559 **Elizabeth de CORGUILLERAY** (*filie de Jean, sgr de Sommecaise et de Marguerite de Montigny*)



### **4/ Claude de MULLOT**

Eyr, sgr du Colombier, La Motte-Panardin

X **Valentine de TESPES ( ?)**

D'où :

- *Esmée X Toussaint de Cure*
- *Marie X Léonard de Certaines*
- *Barbe X Edme de Masquin*
- *Edmée X Loup de Bligny*

### **3 bis/ François de MULLOT**

Eyr, sgr de Villeneau (à Etais, proche du Colombier), Le Colombier, La Galarderie, Monfroin et Paulmier (1575)

X **1573 Claude de CORGUILLERAY** (*également filie de Jean, sœur d'Elizabeth, mentionnée ci-dessus*)

D'où :

- **Louis, qui suit**
- *Jeanne X Loup de Lamoignon*
- *Anne X Jean de Berthier*

### **4bis/ Louis de MULLOT (1577-1649)**

Eyr, sgr de Villenault et du Colombier

Il reçut en 1641 certificat du sieur Brisson, Trésorier de France en la généralité d'Orléans, attestant qu'il a justifié de ses titres de noblesse.

X 1624 **Marie BERTHIER de BIZY** (*filie de Jean, sgr de Bizy et Charlotte Ballue*)



D'où :

- *Esme, sgr de la Galarderie X Marie de Vignon, d'où post.*
- **Jacques, qui suit**
- *Philiberte X Louis de Mauroy*

### 5/ Jacques de MULLOT de VILLENAUT (+ 1703)

Chvr, sgr de Villenault et Angly (ou Langy, à Ville-les-Anlezy)

Il fut maintenu dans sa noblesse avec son frère, par ordonnance de l'intendant de Moulins (26 mars 1667) et avec tous les autres membres de sa famille (1668).

X 1663 **Louise MARQUES** (*filie de César, bailli d'Euchon et de Marguerite de Forestier*)

### 6/ Nicolas-François de MULLOT de VILLENAUT (1667-...)

Chvr, sgr de Villenault, Le Colombier, Le Tremblay, La Motte-Panardin, Capitaine au régiment d'Aumont.

Chevalier de l'Ordre royal et militaire de Saint-Louis. Ses états de service énumèrent 17 campagnes en Flandres et en Allemagne (1684 à 1713) et mentionnent qu'il eut un bras emporté (1709) à la bataille de Malplaquet

X1 1694 Barbe de MASQUIN, sa cousine (*filie d'Edme, et de Barbe de Mullot, dame du Colombier en Pie*), sp

X2 1727 **Jeanne SAVELLI** (*filie de François, sgr de Maupertuis (à Thury) et de la Ghistelle (à Lainsecq) ; et d'Elisabeth de Burdelot*), d'une branche des anciens comtes Savelli romains réfugiée en France sous Henri IV et établie à Toucy.<sup>1</sup>

---

<sup>1</sup> C'est en 1562 que la présence d'Horace Savelli est notée à Toucy, en Auxerrois. Il est présent au baptême de sa fille Edmée le 9 mars 1562, née d'une première alliance dont on ne connaît rien de plus. Pourquoi ce Savelli « *natif de Rome et retiré en cestuy nostre royaume pour y finir ses jours* » aux dires des lettres de naturalité accordées en mars 1593 par Henri IV est-il venu s'installer à Toucy ? La réponse a été apportée par une lettre adressée au cardinal Jules Savelli en 1641 par la mère Anne de Richouffz de St-Michel, du couvent de Chaillot, petite fille de « Messire Horace de Savelli ». Elle nous apprend qu'à la mort de Horace, son oncle était très jeune ; c'est de la bouche de son ami intime Mr de Richouffz, oncle de la mère Anne de Richouffz, qu'il apprit que Horace s'était battu en duel avec un grand seigneur

A son mariage, elle reçut la terre de la Guistelle (commune de Lainsecq) qu'elle vendit en 1768.



D'où :

- **Louis-Nicolas, qui suivra**
- **Nicolas-Edme, qui suit**

### **7/ Nicolas-Edme de MULLOT de VILLENAUT « Chevalier de Villenaut »**

Sgr du Colombier, La Motte-Panardin...etc, Lt-Colonel au Régiment de Nice, passé en Russie et mort à St-Pétersbourg en 1800.

---

d'Italie, et qu'il l'aurait tué sur place, l'obligeant à se réfugier en France où il vint avec un seigneur d'Italie nommé Gonzagues de Médicis. Quelques temps après, le Comte de Chaume, ayant été ambassadeur à Rome, connaissant son extraction, le pris avec lui et le maria en 1590 avec mademoiselle Charlotte de Montbeton, fille de Guy de Montbeton écuyer, seigneur de Celles en Champagne, et de Champeaux, fief situé sur la commune de Toucy. Ce mariage l'obligea à faire un séjour en France ; le Roi Henri IV lui donna ses lettres de naturalité, en le reconnaissant issu de l'illustre race des Savelli. La mère Anne de Richouffz note par ailleurs la similarité des armes utilisées par son grand-père (cachet de lettres) et des armes des Savelli Romains.

Horace Savelli eut une fille d'un premier mariage, et six enfants du second, dont Charlotte Savelli, mère d'Anne de Richouffz ; Charles Savelli est écuyer, capitaine des gardes du maréchal de Chatillon, et parrain à Toucy en 1647 ; François Savelli est né en 1601. Il eut 6 enfants de son épouse Françoise de Soyer ; Dominique Savelli, fils du précédent, est écuyer, seigneur de Champeaux en partie et de la Grangette. Il est déjà mort en 1712. Il épousa à Thury le 25 février 1667 Jeanne de Drouard, dame du Verger, fille d'Edmé de Drouard seigneur de Curly, dont il aura quatre enfants, dont François Savelli, Dominique Philippe Savelli dit « le Prince », parti pour Rome pour briguer la succession des Savelli Romains, où il mourut.

François Savelli, petit-fils du premier, est seigneur de Maupertuis en 1709-1726, et de la Guistelle (Lainsecq). Il fût baptisé à Thury le 20 novembre 1670, et mourût chez sa fille dans le domaine du Colombier à Etais-la -Sauvin à un âge très avancé pour l'époque, en 1761. Il épouse le 31 Août 1706 à Brosses Elisabeth de Burdelot, fille de François de Burdelot écuyer seigneur de Fontenille, et de Marie de la Bussière. Veuf neuf ans après son mariage, il aura 4 enfants légitimes dont seules deux filles auront descendance : Marie Elisabeth, baptisée à Thury le 20 novembre 1706, qui épouse à Lainsecq le 17 février 1722 Bon de la Borde, écuyer, seigneur du Faye et de Montillot ; Marie-Jeanne, baptisée à Thury le 19 novembre 1707, décédée au Colombier à Etais-la -Sauvin, domaine de son époux, pendant la révolution ; elle avait épousé le 7 janvier 1727, à Lalande, Nicolas François de Mullot de Villenaut, et son fils Louis Nicolas Mullot de Villenaut, marié à Elisabeth de la Borde, est l'ancêtre des Mullot de Villenaut d'aujourd'hui.



X 1764 **Catherine-Geneviève de LA FERTE-MEUNG** (*filie de Samuel et Catherine de La Bussière*), sp



**7bis/ Louis-Nicolas de MULLOT de VILLENAUT (1733-...)**

Chvr, sgr du Colombier, Montillot et autres, capitaine de Grenadiers, Chvr de St-Louis

X 1770 **Elizabeth de LA BORDE**, en Auxerrois (*filie de Bon, sgr du Fay et de Montillot, lui-même fils de Dieudonné de Laborde, et Isabelle de Burdelot ; et Marie-Louise de Savelly, elle-même fille de François, sgr de Maupertuis, et Elizabeth de Burdelot*)



D'où :

- *Edme, branche du fameux généalogiste nivernais Adolphe de Villenaut (Vauzelles)*
- **Pierre, qui suit**<sup>2</sup>

**8/ Pierre de MULLOT de VILLENAUT (1775-...)**

X 1801 **Marie-Anne de LA FERTE-MEUNG** (*filie de Jean-Gabriel, Mis, et Marguerite de Saulieu*)



D'où **Charles-François de MULLOT de VILLENAUT** (1802-...) X **Huberte de COMEAU de CHARRY** (*filie d'Antoine et Jeanne-Louise Espiard de Clarerey*), d'où postérité...

---

<sup>2</sup> Auteur de l'ouvrage de référence : «*Nobiliaire de Nivernois, familles de gentilshommes fixés en Nivernois, et y étant en possession de la noblesse avant 1560, avec notices nivernaise de leurs alliances* » avec le concours de M. de Flamare (Nevers, Vallière, 1900)